



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Le collège des vice-présidents

Paris, le 9 juin 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Bureau de l'Assemblée des Français de l'étranger s'est réuni les 8 et 9 juin 2007.

L'Assemblée a été saisie pour avis par le gouvernement sur la question complexe et prioritaire relative aux frais de scolarité des élèves français à l'étranger.

L'Assemblée a entendu le directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France du ministère des Affaires étrangères sur le bilan de l'organisation de l'élection du Président de la République pour ce qui concerne les Français de l'étranger inscrits sur les listes électorales consulaires. Elle s'est félicitée des mesures prises par l'administration qui ont contribué à la bonne tenue de ce scrutin et à l'augmentation très sensible de la participation électorale des Français établis hors de France.

L'administration a présenté à l'assemblée l'application consulaire RACINE, registre mondial des Français établis hors de France, très récemment mise en service dans les postes diplomatiques et consulaires. Cette application, qui contribue à la création d'un véritable « guichet d'administration électronique » permet désormais aux Français à l'étranger d'effectuer à distance nombre de démarches administratives dans le cadre de la modernisation du service public consulaire.

M. Yves d'HEROUVILLE, directeur général de TV5 Monde, et M. Frédéric BOULAY, directeur de l'information de la chaîne, ont présenté à l'assemblée les orientations de TV5 Monde et, plus particulièrement, ont tiré un bilan d'étape de l'émission « France 2007 », créée pour couvrir la vie politique française à destination du public français et francophone établi à l'étranger. Les membres de l'assemblée ont fait part aux responsables de la chaîne des attentes des Français de l'étranger en matière d'information.

L'Assemblée se réunira en session plénière à Paris du 3 au 8 septembre 2007.

Antoine VALENZA

Claudine Lepage

Claudine Schmid